



[S'inscrire à la newsletter](#)

## ZOOM



### Des financements pour favoriser la recherche sur la santé mentale et la précarité en Guyane



L'Agence Régionale de Santé s'est rapprochée de la Fondation hospitalière pour la recherche sur la précarité et l'exclusion sociale, pour le développement de projets de recherche interventionnelle concernant les situations de précarité en Guyane. Trois premiers projets de recherche ont été financés dans le cadre de l'appel à projets « Précarité et santé mentale, rompre le cercle vicieux » émis par la fondation fin 2024. La fondation vient de lancer un nouvel appel à projets.

---

Héritier de la Maison de Nanterre, où étaient envoyés les indigents de Paris au XIXe siècle, l'hôpital de Nanterre (Hauts-de-Seine) a conservé une orientation très forte d'accueil social et médico-social au sein de l'hôpital, avec notamment plus de 200 personnes qui viennent y dormir chaque nuit. En juillet 2024, il avait conduit une étude en Guyane sur les pathologies de rue, c'est-à-dire la médecine sociale focalisée sur la population la plus précaire ([lire la Lettre pro du 26 juillet 2024](#)).

Parmi les membres de la mission figurait Alexandre Martini, directeur de la Fondation hospitalière pour la recherche sur la précarité et l'exclusion sociale, créée à l'initiative de l'Hôpital de Nanterre par décret en 2019. Celle-ci finance des programmes de recherche en lien avec des actions sur la pauvreté, l'exclusion sociale, la santé mentale, le vieillissement ou le handicap. Se concrétise aujourd'hui le financement de trois projets de recherche sur le territoire, conjointement par la fondation et par l'Agence régionale de santé.



« J'ai mené des entretiens avec des acteurs associatifs, des acteurs de terrain et des acteurs de la recherche, relate Alexandre Martini. Le but était d'explorer les opportunités de développement de la recherche interventionnelle en lien avec les actions de lutte contre la précarité, et de voir le rôle que pourrait jouer la fondation. Cela a abouti à une convention avec l'ARS pour contribuer au développement de la recherche, en plus de ce que font déjà les acteurs locaux. »

Fin 2024, la fondation a lancé un appel à projets de recherche sur la santé mentale et la précarité. Elle a fortement insisté pour que les porteurs incluent un volet sur le contexte guyanais : soit en réalisant des inclusions sur le territoire, soit en étudiant la réplicabilité de leurs résultats en Guyane. De son côté, l'ARS contribue à leur financement. De 120 lettres d'intention au départ (un nombre record pour la fondation), six projets ont été retenus, dont trois concernant la Guyane. Deux autres pourraient être retenus, tous deux concernant également le territoire.

Dans le même temps, la Grande cause nationale sur la santé mentale a été prolongée cette année. La fondation a donc lancé un nouvel appel à projets de recherche « précarité et santé mentale » (lire ci-dessous). Si on ne sait pas si les prochains projets sélectionnés auront également un volet Guyane, Alexandre Martini constate que « beaucoup de choses sont mises en place en Guyane, du fait de la complexité du territoire. Certaines pourraient être des éléments d'inspiration en dehors du territoire. C'est quelque chose auquel il faut réfléchir. »

## Les trois projets sélectionnés pour la Guyane

### ■ Traumas de l'enfance, troubles cognitifs et exclusion sociale

Le projet Cicatrices (Comprendre l'impact chronique des adversités et des traumas infantiles sur la cognition des adultes en situation d'exclusion sociale), porté par Claire Vallat-Azouvi (Université Paris 8 - Laboratoire DysCo) s'intéresse aux expériences adverses dans l'enfance (EAE) vécues par les personnes sans abri. Il consistera à tester le lien entre EAE, troubles cognitifs et précarité sociale à l'âge adulte. Il sera mené en Île-de-France et en Guyane. En comprenant mieux l'impact à long terme des EAE sur la neuropsychologie des personnes à risque de grande précarité, ce projet pourrait déboucher sur deux grands axes d'application :

- Prévention à travers la prise en charge neuropsychologique des jeunes victimes d'EAE, réduisant ainsi le risque de marginalisation à l'âge adulte ;
- En montrant le rôle des EAE dans les fragilités cognitives des adultes marginaux, contribuer à la reconnaissance de leur handicap, même en l'absence d'antécédents neurologiques diagnostiqués.

Un objectif secondaire du projet Cicatrices sera de vérifier si les données peuvent être généralisées aux territoires d'Outre-mer en associant au projet des structures guyanaises (Association départementale d'entraide des personnes accueillies en protection de l'enfance Guyane, services du Groupe SOS) et obtenir ainsi un échantillon de la population en dehors de l'Hexagone. La réplicabilité de la méthodologie et l'adaptation des outils et des mesures au contexte guyanais feront l'objet d'une étude pilote ancillaire durant la dernière phase du projet.

### ■ Santé mentale du post-partum chez des femmes migrantes

La dépression et l'état de stress post-traumatique après l'accouchement peuvent avoir des conséquences délétères à court comme à long terme sur la santé des mères et des enfants. Des questionnaires spécifiques ont été validés en population générale pour dépister ces pathologies, sans prendre en compte les expressions locales et les présentations culturelles spécifiques de la détresse, entraînant possiblement un sous-dépistage dans certains groupes de femmes migrantes. L'objectif de cette recherche est d'évaluer la validité de deux échelles pour dépister les problèmes de santé mentale du post-partum chez des femmes au profils de migration multiples. L'étude Psy4Mums, conduite par le Pr Élie Azria (Fondation Hôpital Saint-Joseph), sera mené en Île-de-France et en Guyane. L'étude mêlera approches qualitative et quantitative pour évaluer les deux échelles sur un échantillon de 80 femmes par la comparaison des résultats des tests aux résultats d'un entretien psychiatrique, gold standard en matière de diagnostic. Ces approches permettront au besoin d'adapter les seuils où d'envisager des questions additionnelles pour couvrir des symptomatologies non couvertes actuellement.

Le repérage des femmes éligibles se fera après l'accouchement dans les services de suites de couches des maternités de Cayenne, Montreuil (Seine-Saint-Denis) et de l'hôpital Saint-Joseph (Paris), par les sages-femmes de recherche ou techniciens d'étude clinique.

### ■ Stratégies d'intervention psychosociale adaptées aux personnes en situation de précarité et d'exclusion sociale

Les équipes de la Croix-Rouge française déploient des activités de soutien psychosocial auprès des personnes accueillies et accompagnées, au quotidien et dans les situations d'urgence, à la rue, en hébergement ou en habitat informel. Ce projet associe expertise de la recherche en sciences humaines et sociales, spécialisée dans le domaine de la santé mentale, et expertise de terrain dans l'action sociale et humanitaire de la Croix-Rouge française. Il a pour ambition de répondre aux questions de recherche suivantes : Quels sont les déterminants et les leviers les plus efficaces pour construire des stratégies d'intervention psychosociale adaptées aux personnes en situation de précarité et d'exclusion sociale ? Dans quelle mesure les stratégies actuelles d'intervention psychosociale répondent-elles aux besoins réels des personnes en situation de précarité et d'exclusion sociale, et comment les améliorer ? Il sera conduit sur une grande diversité de terrains d'étude (Hauts-de-Seine, Fontenay, Calais et Grande-Synthe, Nîmes, Cayenne) et a pour objectif de formuler des réponses concrètes pour améliorer et transformer les interventions. En Guyane, c'est le Centre de Prévention Santé et l'Équipe mobile santé environnement (EMSE) qui participeront à l'étude.

Il est à noter qu'un quatrième projet retenu ne concerne pas la Guyane mais est porté par le Dr Florence Huber (Centre Hospitalier Le Vinatier), qui a longtemps exercé sur le territoire. Il a pour objectif principal de décrire et quantifier les principaux troubles psychiques et conduites addictives parmi les jeunes migrants isolés primo-arrivants, incluant le public des mineurs non accompagnés.

## Un nouvel appel à projets de recherche sur la santé mentale



Fondation Hospitalière pour  
la Recherche sur la Précarité  
et l'Exclusion sociale

COMPRENDRE POUR MIEUX PRENDRE SOIN

La Fondation Hospitalière pour la Recherche sur la Précarité et l'Exclusion sociale a lancé en décembre 2025 un nouvel appel à projets de recherche sur la thématique « précarité et santé mentale ». Elle souhaite contribuer à faire émerger de nouvelles solutions pour améliorer la prise en charge des problématiques de santé mentale pour les personnes précaires les plus vulnérables, en priorisant trois sous-thématiques :

- Enfance et adolescence en situation de précarité, repérage et prévention des troubles psychiques ;
- Précarité et familles monoparentales, effets psychiques et accompagnements ;
- Impact de la surexposition aux aléas climatiques sur la santé mentale des personnes précaires et interventions.

Le dépôt des candidatures, via une lettre d'intention dans un premier temps, se fera via une [plateforme en ligne](#) jusqu'au 9 février (19h59, heure de Guyane).

EN BREF



Depuis lundi et jusqu'au 15 janvier, les médecins libéraux de Guyane sont appelés à la grève par l'ensemble de leurs syndicats. Ceux-ci protestent contre plusieurs mesures votées ou discutées dans le cadre de la Loi de financement de la sécurité sociale 2026 (LFSS). Certaines n'existent plus, a précisé Stéphanie Rist, ministre de la Santé, dans un courrier envoyé aux médecins le 31 décembre ([lire la Lettre pro de mardi](#)).

Pour l'heure, personne n'est en mesure de fournir un décompte précis de la mobilisation sur le territoire. Le constat est que le mouvement est principalement suivi par les généralistes, qui seront rejoints par les spécialistes à compter de ce vendredi après-midi ou de lundi. Les hôpitaux privés semblent peu touchés par la grève. Chez les libéraux, on table sur un renforcement de la mobilisation du 12 au 14 janvier, avec des estimations à « plus de la moitié » de grévistes.

La profession doit se réunir cet après-midi pour discuter de la semaine prochaine. Il sera notamment question des manifestations prévues lundi devant l'Agence régionale de santé, à Cayenne, et aux grilles de la sous-préfecture, à Saint-Laurent-du-Maroni. « Certains proposent également de manifester devant la préfecture, précise le Dr Jawad Bensalah, pour la CSMF. Nous demandons à retourner à la table des négociations avec la Sécurité sociale sur la base de la convention et qu'il n'y ait pas de décisions unilatérales (de modification de tarif). Cette grève se joue à Paris. Ce n'est pas ici que les problèmes seront réglés. Mais nous avons besoin d'être entendus pour les problèmes d'attractivité du territoire. En septembre, cela semblait en bonne voie, mais l'instabilité gouvernementale fait qu'aucune décision n'a été prise. »

Dans les services d'urgences, il n'est pas possible de mesurer l'impact du mouvement, et de distinguer la hausse d'activité due à l'épidémie de grippe et celle due à la grève. Depuis lundi, le nombre total de passages dans les trois services de Cayenne, Kourou et Saint-Laurent-du-Maroni oscille entre 300 et 400, soit la même fourchette que depuis début décembre et le démarrage de l'épidémie. La journée la plus intense a été celle de mardi, avec 406 passages cumulés (393 lundi), l'équivalent des pics d'épidémie de dengue. Ce vendredi matin, sur Guyane la 1ère, le Dr Rémi Mutricy, chef de service des urgences du CHU de Guyane - site de Cayenne, annonce des délais d'attente d'une à deux heures pour les urgences non vitales et jusqu'à quatre heures pour les patients relevant de la médecine générale.

« Faute de pouvoir consulter en ville, de nombreux patients se tournent vers les hôpitaux publics pour des situations qui relèvent habituellement de la médecine générale, provoquant un engorgement rapide des urgences, s'inquiète le CHU de Guyane, dans un communiqué. Cette situation exceptionnelle mobilise fortement l'ensemble des équipes hospitalières et impacte les délais de prise en charge. Le CHU de Guyane appelle la population à réserver le recours aux services d'urgences aux situations les plus graves et à s'orienter, lorsque cela est possible, vers les dispositifs de soins non urgents comme solliciter des conseils auprès des officines de pharmacie ou de solliciter les plateformes de téléconsultations sur internet ou dans les pharmacies. En cas de doute, il est recommandé de contacter le 15 (SAMU) afin d'être orienté et conseillé sur la conduite à tenir. »

Les personnes souffrant de maladie chronique ont la possibilité de se faire délivrer des médicaments en pharmacie, y compris si elles n'ont pas pu revoir leur médecin, rappelle Amilkar Loe-Mie, docteur en pharmacie et président du conseil départemental de l'ordre des pharmaciens. « Pour tous les patients en affection longue durée, comme l'hypertension ou le diabète, nous avons la possibilité de renouveler une ordonnance échue / ou déjà dispensée à trois reprises pour une durée d'un mois. »

Par ailleurs, outre la présence de cabines de téléconsultation dans de nombreuses pharmacies, la permanence des soins ambulatoires (PDSA) est maintenue, à Cayenne. Des consultations sont proposées à la maison médicale de garde, de 19 heures à 1 heure, à côté des urgences.

#### ♦ L'épidémie de grippe s'intensifie et se déplace à l'est



Au cours des deux dernières semaines, l'épidémie de grippe s'est intensifiée, constate Santé publique France, dans un bulletin de surveillance épidémiologique diffusé hier. « Le nombre de consultations dans les CDPS et hôpitaux de proximité était à nouveau en nette augmentation (...) Une nouvelle hausse du nombre de passages aux urgences pour syndrome grippal était enregistrée. »

Dans le même temps, l'épidémie, qui avait débuté sur les rives du Maroni, s'est déplacée à l'est. « Alors que le Chog était principalement impacté lors des semaines précédentes, c'est le CHC qui concentrait le plus de passages pour ce motif au cours de la dernière quinzaine. » S'agissant des CDPS et hôpitaux de proximité, « le secteur d'Oyapock, peu impacté jusque-là, était particulièrement concerné ces deux dernières semaines ».

Au niveau des laboratoires, la circulation du virus est également confirmée. Il s'agit majoritairement de A(H3N2), suivi de A(H1N1), les mêmes souches que dans l'Hexagone. Celle-ci ne se révèle pas plus sévère que lors des précédentes épidémies, mais touche davantage de personnes.

#### ♦ Épidémie de grippe : le port du masque obligatoire sur les sites du CHU de Guyane



Dans une note adressée aux agents, Ahmed El-Bahri, directeur général du CHU de Guyane, le Pr Hatem Kallel, président de la commission médicale d'établissement (CME), et le Pr Olivier Lesens, président du comité de lutte contre les infections associées aux soins (Clas), annoncent que le port du masque est obligatoire pour tous les professionnels, les patients symptomatiques et les visiteurs dans tous les services du CHU de Guyane, en raison du contexte actuel d'épidémie de grippe.

« Dans le contexte actuel d'épidémie de grippe, nous observons une augmentation significative des cas parmi les patients et les professionnels. La situation pourrait s'aggraver après la période des fêtes », écrivent-ils. Le but de la mesure est de « limiter la transmission du virus au sein de l'établissement et de protéger les patients les plus vulnérables. »

Ils encouragent l'hygiène des mains par friction hydroalcoolique et demandent que les masques chirurgicaux ainsi que le SHA soient mis à disposition en quantité suffisante dans chaque service, tant pour les professionnels de santé que pour les visiteurs qui n'en disposent pas. Ils souhaitent également qu'une information soit « clairement affichée » à l'entrée des services.

#### ♦ Hors grippe, une activité épidémique calme

Au cours des deux dernières semaines, l'activité liée à la **dengue**, à la **bronchiolite**, au **Covid-19** et aux **diarrhées** était faible, relève Santé publique France, dans un bulletin de surveillance épidémiologique diffusé hier. Le nombre de cas de **paludisme** était modéré, avec seize cas enregistrés, dont douze au cours de la dernière semaine de décembre. Tous étaient dus à Plasmodium vivax. Selon des données provisoires, 182 cas ont été recensés l'an dernier, dont vingt-trois pour le seul mois de novembre.

#### ♦ Un projet de recherche du Pr Ravery sélectionné à l'Apithem



Améliorer le diagnostic des cancers prostatiques dans les communes éloignées et isolées du Haut- et du Moyen-Maroni. Tel est l'objectif d'un projet de recherche du Pr Vincent Ravery, chef de service d'urologie au CHU de Guyane – site de Kourou. Cette étude a été sélectionnée par le Girci Soho, dans le cadre de son appel à projets Apithem. Il s'agit du seul parmi les quatre déposés par la Guyane.

Tous les deux ans, le Groupement interrégional de recherche clinique et d'innovation sud-ouest – Outre-mer hospitalier (Girci Soho) lance son appel à projets thématique. Le dernier était consacré aux populations rencontrant des difficultés d'accès au système de santé. Dix projets ont été sélectionnés. Le projet du Dr Ravery sera financé à hauteur de 100 000 euros, le maximum possible.

« Il s'agit du premier projet de notre CHU à avoir été ainsi promu. C'est une excellente nouvelle, qui met en lumière la dynamique de recherche au sein du CHU de Guyane et notamment du site de Kourou, et qui montre la voie à d'autres projets futurs », se réjouit Christophe Blanchard, directeur délégué du CHU de Guyane – site de Kourou.

#### ♦ Présentation des différents parcours de prise en soins de l'obésité, le 4 mars

Dans le cadre de la Journée mondiale de l'obésité, le 4 mars, le parcours obésité du CHU de Guyane – site de Cayenne organise une journée d'information, à destination des professionnels de santé. Elle se déroulera à l'Institut santé des populations en Amazonie (Ispa), à l'hôpital de Cayenne. La matinée sera consacrée à l'obésité chez les enfants ; l'après-midi, à celle chez les adultes.

Cette journée a vocation à partager les recommandations de prise en soin de l'obésité (parcours médical, chirurgical, nouveaux traitements) et de proposer un temps d'échanges autour de cette maladie chronique très prévalente sur le territoire.

#### ♦ Ambularrey 973 : la nouvelle promotion d'élèves ambulanciers



Le 1er décembre, une nouvelle promotion de douze élèves ambulanciers a débuté sa formation chez Terra Plena, à Saint-Laurent-du-Maroni. Elle se déroulera jusqu'au 30 septembre. Il s'agit de la seconde promotion du diplôme d'État d'ambulancier.

Leur formateur Mickaël Mula leur a proposé de donner un nom à la promotion. A l'issue de trois semaines de réflexion collective, ils ont choisi Ambularrey 973. Il fait référence au latin ambulare –

marcher, se déplacer – et aux premières formes de secours médicaux où les blessés étaient déplacés en les soulevant ou en les faisant rouler, et à Dominique-Jean Larrey (1766-1842), médecin et chirurgien militaire français, chirurgien-chef de la Grande Armée, qui révolutionna le secours aux blessés sur les champs de bataille en instaurant, dès 1792, les ambulances chirurgicales mobiles, permettant des soins précoce directement sur le terrain.

Cette démarche de dénomination visait à :

- Apporter une identité propre à chaque promotion ;
- Rendre hommage à une personnalité ayant contribué, de près ou de loin, à l'histoire du transport sanitaire ;
- Favoriser la cohésion du groupe en favorisant l'esprit de promotion.

#### ♦ Le calendrier des formations d'Hypnose Guyane



L'institut de formation Hypnose Guyane a mis en ligne son [programme de formations pour 2026](#). Celles-ci débuteront les 27 et 28 février avec deux sessions d'Yves Halfon, psychologue clinicien et hypnothérapeute : les inductions rapides le 27 février et Femmes blessées, se reconstruire, le lendemain.

#### ♦ Formation à l'annonce en oncologie



Le dispositif spécifique régional de cancérologie OncoGuyane organise la formation « L'annonce en oncologie » du 20 au 22 avril à Rémire-Montjoly. Cette formation vise à renforcer les compétences des professionnels de santé pour réaliser une annonce en cancérologie conforme, humaine et coordonnée, selon les référentiels de l'Inca et la stratégie décennale 2021-2030. La participation à cette formation est entièrement prise en charge par le DSRC OncoGuyane sauf les frais de repas, d'hébergement et de déplacement.

**Inscriptions :** [0594 27 16 04](tel:0594271604), [0694 04 73 38](tel:0694047338) ou [ide.coordination@onco-guyane.fr](mailto:ide.coordination@onco-guyane.fr).

#### ♦ Élaboration de l'agenda territorial inclusif



Le Plan régional d'insertion des travailleurs handicapés (Prith) élabore actuellement l'agenda territorial inclusif. Il invite ses partenaires à y mentionner leurs actions, projets et idées. [La démarche se fait en ligne](#). L'agenda détaillé sera diffusé et accessible sur le [site internet du Prith](#).

#### ♦ Appel à projets Culture-Santé 2026



L'Agence régionale de santé et la Direction culture, jeunesse et sports lance leur appel à projets Culture-Santé 2026. Il offre la possibilité aux établissements d'inscrire une démarche artistique et culturelle dans leur projet d'établissement et de santé. Le formulaire, le cahier des charges, le guide de la démarche, le document d'engagement mutuel et le formulaire bilan sont accessibles sur le [site du ministère de la Culture, bouton Guyane](#). Les candidats ont jusqu'au 8 mars, 19h59 (heure de Guyane), pour déposer leur dossier.

#### ♦ Appel à candidatures pour être membre de jury pour la certification de diplômes d'État sociaux et paramédicaux



La Direction générale de la cohésion et des populations (DGCPop) lance un [appel à candidatures pour le recrutement de nouveaux membres de jurys dans le domaine sanitaire et social](#). Les candidats retenus seront habilités à devenir membre de jury pour la certification de diplômes d'État sociaux et paramédicaux des personnes résidant en Guyane. Ils doivent être formateurs ou professionnels ayant compétence dans le secteur concerné par la certification.



♦ [Yorick Roulet](#), directeur d'hôpital, a pris ses fonctions le 1er janvier au CHU de Guyane. Il exerce ses fonctions sous un double-rattachement hiérarchique :

- Auprès de la direction générale : il assure la mise en place et l'animation de la commission des projets et le pilotage de la cellule de recherche et de financements ;



- Auprès de la direction des affaires financières : il agit en qualité d'adjoint au directeur. À ce titre, il seconde le directeur des affaires financières sur l'ensemble des dossiers transversaux, participe au dialogue de gestion et assure le pilotage financier spécifique du pôle CDPS.



♦ Phuc Le Dinh, jusque-là directeur régional sud-est du groupe d'Ehpad Colisée France, est le nouveau directeur des soins de la clinique La Canopée, depuis lundi. Il succède à Malika Boumghar-Garcia, qui quitte ses fonctions au sein de la SAS Canopée à compter du 31 janvier.

Phuc Le Dinh est joignable à l'adresse suivante :  
[phuc.ledinh@cliniquecanopee-rainbow-sante.com](mailto:phuc.ledinh@cliniquecanopee-rainbow-sante.com).

## Actus politiques publiques santé et solidarité



Le décret en Conseil d'Etat définissant les activités et compétences infirmières a été publié vendredi dernier au Journal officiel. Il définit l'exercice infirmier, liste ses domaines d'activités et compétences et précise notamment les modalités de la consultation infirmière. Il entrera en vigueur au lendemain de la publication de l'arrêté définissant la liste des produits de santé et des examens complémentaires que l'infirmier sera autorisé à prescrire, et au plus tard le 30 juin 2026.

Le texte dispose que l'exercice de la profession infirmière « comporte l'initiation, l'analyse, la réalisation, l'organisation et l'évaluation des actes et soins infirmiers de nature préventive, éducative, curative, palliative, relationnelle ou destinés à la surveillance clinique ». L'infirmier exerce ses activités « en coordination et collaboration avec les professionnels de santé et des secteurs social, médico-social et éducatif, ainsi qu'avec tout autre intervenant du parcours de santé, et contribue, lorsque cela est prévu par les dispositifs existants, à l'élaboration ou à l'actualisation du projet personnalisé de vie et de soins ».

Dans une interview à EspaceInfirmier.fr, Stéphanie Rist, ministre de la Santé, juge que ce décret est « une avancée majeure pour la profession infirmière. Je le dis très clairement : le décret infirmier reconnaît et sécurise enfin les pratiques infirmières du quotidien. Il ne s'agit pas d'une réforme théorique, mais d'un texte qui part du réel, de ce que les infirmiers et infirmières font déjà chaque jour auprès des patients, souvent sans cadre juridique suffisamment clair. Il redéfinit l'exercice infirmier autour du raisonnement clinique, de la prévention, de l'éducation à la santé, du suivi et de la coordination des parcours de soins. Il consacre également des évolutions très attendues par la profession : la consultation infirmière, la possibilité de prescrire dans un cadre défini, et la confirmation de l'accès direct dans le rôle propre. C'est un changement de regard profond : les infirmiers et infirmières sont reconnues comme des professionnelles autonomes, responsables, pleinement actrices de l'accès aux soins conformément à l'engagement de la profession et la volonté du législateur. »

## Agenda

### Demain

► **Fo zot savé.** L'émission de la semaine dernière ayant été annulée pour une édition spéciale sur la situation au Venezuela, le Dr Gilbert Zakine répondra aux questions de Fabien Sublet sur les injections en médecine esthétique, à 9 heures sur Guyane la 1ère.

### Lundi 19 janvier

► **Webinaire sur la téléconsultation assistée**, organisé par la CPTS à 20 heures. [S'inscrire](#).

### Lundi 26 janvier

► **Fin de l'appel à soumission** pour les Journées des soignants, sur le [site internet des JDS](#).

### Mercredi 28 janvier

► **Séminaire One Health** « Rabies in French Guiana : from the virome to the social behavior of vampires (Desmodus rotundus), par Bertrand de Thoisy (Institut Pasteur), à 8h30 (heure de

Guyane). En anglais. [S'inscrire](#).

#### Samedi 31 janvier

- **Fin de l'appel à manifestation d'intérêt** Désignation de personnes qualifiées pour le territoire de la Guyane – secteur médico-social, sur le [site internet de l'ARS](#).
- **Fin de l'appel à projets** Création d'un établissement d'accueil médicalisé (EAM) pour personnes en situation de handicap sur le territoire du Centre littoral, sur le [site internet de l'ARS](#).
- **Fin de l'appel à projets** Prévention et promotion de la santé 2026, sur le [site internet de l'ARS](#).

#### Mardi 3 février

- **Présentation de Pandalab Pro**, par la CPTS, à la MSP Bourg de Matoury, à 19h30. À destination des professionnels de santé exerçant ou habitant à Matoury. [S'inscrire](#).

#### Mercredi 4 mars

- **Journée mondiale de l'obésité**. Présentation de l'obésité infantile (le matin) et de l'obésité adulte (l'après-midi), par le parcours de soin obésité du CHU de Guyane – site de Cayenne, de 9 heures à 18 heures à l'Institut santé des populations en Amazonie, à l'hôpital de Cayenne.

#### Dimanche 8 mars

- **Fin de l'appel à projets Culture-Santé 2026**, sur le [site internet du ministère de la Culture – bouton Guyane](#).

**Faites connaître vos événements dans l'agenda de la Lettre pro en écrivant à [pierre-yves.carlier@ars.sante.fr](mailto:pierre-yves.carlier@ars.sante.fr)**

### Le message du jour



#### Agence régionale de santé Guyane

Directeur de la publication : Laurent BIEN

Conception et rédaction : ARS Guyane Communication

Standard : 05 94 25 49 89



[www.guyane.ars.sante.fr](http://www.guyane.ars.sante.fr)

[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)